

SERVICE DES AÎNÉS

Terminal méthanier au Verdon : le Pays Royannais assassiné !

Depuis plusieurs années, le Pays Royannais s'est engagé dans une démarche touristique forte, axée sur un environnement naturel préservé et une urbanisation raisonnée. Or, le projet de terminal méthanier constitue un non-sens, tant son implantation à proximité d'une zone classée Natura 2000 semble incongrue.

A l'heure du Grenelle de l'Environnement, comment cautionner ce « pavé dans la mer » situé au cœur du plus vaste estuaire naturel d'Europe ? Plus qu'une pollution visuelle, le terminal méthanier constitue une réelle menace pour l'économie et l'attractivité du Pays Royannais. Chute de la fréquentation touristique, dévalorisation du patrimoine, risques de pollution de l'air et de l'eau, sont les prémices d'une mort économiquement inéluctable.

Quels impacts sur l'environnement ?

Et surtout quelles conséquences sur l'écosystème de l'estuaire ? Le dossier présenté par le groupe 4Gas lors des réunions publiques ne consacre que 11 de ses 90 pages à la sécurité des installations et à l'impact sur l'environnement. A ce jour, aucune étude détaillée n'a été menée sur les conséquences environnementales liées à la présence d'un port méthanier au Verdon . Quelle sera la qualité des eaux rejetées dans l'estuaire et le degré de pollution de l'air au Nox, CO2 et SO2 ?

Ne devons-nous pas également prendre en compte la géologie des lieux sachant que Oléron se situe à la charnière de deux influences tectoniques fortes et, à ce titre, fait partie des grands foyers sismiques permanents de France, avec Arret, Nice et Grenoble ?

Sans oublier le classement du site méthanier en zone Seveso 2 – comme AZF Toulouse -, dont l'activité favorisera rapidement l'implantation de nouvelles industries lourdes et chimiques à hauts risques.

SERVICE DES AÎNÉS

Une déroute touristique

Si les risques environnementaux restent encore flous, il est un fait avéré que les résidents et vacanciers contempleront depuis les plages royannaises : 3 cuves de 47 mètres de haut et de 100 mètres de diamètre, une torchère gaz et le ballet incessant des navires de 250 m. Ces mêmes navires pourront-ils accéder sans risque au port du Verdon ? Car l'estuaire garde aussi en mémoire les échouages des pétroliers « Berge-Bergesen » en 1973 et « Port Navalo » en 1978, dont les conséquences écologiques auraient pu être désastreuses pour l'écosystème du littoral atlantique. Certes, les méthaniers ne sont pas des pétroliers, mais que savons-nous des risques liés au déversement de gaz liquéfié dans l'eau ? Une étude du département américain à l'énergie – le rapport Sandia – révèle le manque de données empiriques permettant d'évaluer les conséquences d'une collision contre un méthanier. Au-delà de tout scénario catastrophe, nous ne pouvons occulter la pollution visuelle « offerte » quotidiennement par le projet industriel du Verdon. L'horizon laissant place aux grands réservoirs de gaz liquéfié et la navigation, qu'elle soit de plaisance, de pêche, aussi bien que celle du bac croisant sur sa route les méthaniers, en seront affectés. Un tel paysage réduirait à néant les politiques de valorisation paysagère et de protection des espaces naturels développées par les collectivités locales. Dès lors, qu'advient-il de notre territoire qui oriente son développement économique autour du tourisme vert ? Le Pays Royannais totalise à lui seul 41% des hébergements touristiques de la Charente-Maritime et un chiffre d'affaires annuel lié au tourisme de 554 millions d'euros. Au regard de la quarantaine d'emplois créés par le port méthanier, il nous semble légitime de nourrir quelque inquiétude sur notre avenir et celui de la « Côte de Beauté », une dénomination qui peu à peu ne sera plus qu'une commémoration.

SERVICE DES AÎNÉS

Une faillite économique

Parce que l'avenir n'est pas au tourisme industriel mais à une quête d'un environnement préservé, le Pays Royannais se doit de défendre son patrimoine naturel et culturel, déjà mis à mal lors des bombardements de 1945. Les vacanciers fermeront-ils les yeux sur les nuisances pointant à l'horizon ? Laisseront-ils leurs enfants nager en toute quiétude dans les eaux souillées par les méthaniers ? Il semble évident que non. Dès lors, nous devons reconstruire une nouvelle attractivité. Mais sur quelle promesse ? L'activité touristique représente 9% de l'emploi total en Charente-Maritime, soit plus que les secteurs de la construction et de l'agriculture réunis. L'implantation du terminal entraînerait la disparition de plusieurs centaines d'emplois directs ainsi que des pertes lourdes sur des pôles d'excellence tels que la conchyliculture de Charente-Maritime.

Une telle implantation verrait le Pays Royannais mourir à petit feu sans que le gaz ne puisse en raviver la flamme. Dès lors, n'est-il pas plus cohérent et légitime que le projet méthanier se tourne vers de grands ports à vocation industrielle.